



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

VILLE DE LEVALLOIS

Caisse des Ecoles



Mardi 25 juin 2024

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2024

Les points suivants figuraient à l'ordre du jour de cette séance :

- Organisation des classes de découvertes pour enfants.
Année scolaire 2024 à 2028. Autorisation de signature des marchés
- Participation de la caisse des Ecoles aux classes de découvertes
- Participation de la Caisse des Ecoles pour les séjours des clubs adolescents et préadolescents.

Approuvé à l'Unanimité

Approbation du compte de gestion 2023

Le compte de gestion 2023 du Receveur Municipal, est **approuvé à l'Unanimité**.

Approbation du compte administratif 2023

Comme le veulent l'usage et la règle en la matière, un président de séance a été désigné pour l'approbation du compte administratif.

Le compte administratif 2023, est **approuvé à l'Unanimité**

Affectation du résultat 2023

L'affectation du résultat 2023 est **approuvé à l'Unanimité**.

Budget supplémentaire 2024

Le budget supplémentaire 2024 de la Caisse des Écoles arrêté en équilibre est **approuvé à l'Unanimité**.

Participation de la Caisse des Écoles aux classes de découvertes

La Ville de Levallois organise des séjours de classes de découvertes.

Le montant de la participation familiale étant une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières, le Conseil d'Administration décide de prendre en charge une partie des frais de séjour pour un montant total de 86,20 €.

Approuvé à l'Unanimité

Participation de la Caisse des Écoles aux séjours des clubs adolescents et préadolescents

La Ville de Levallois organise des séjours avec les clubs adolescents et préadolescents.

Le montant de la participation familiale étant une charge supplémentaire pour certaines familles rencontrant des difficultés financières, le Conseil d'Administration décide de prendre en charge une partie des frais de séjour pour un montant total de 319,80 €

Approuvé à l'Unanimité

Convention de groupement de commandes entre la Ville et la Caisse des Ecoles de Levallois en vue de la passation de marchés relatifs à l'acquisition de dictionnaires, de livres et de partitions.

Depuis 2012, la Ville organise la procédure de mise en concurrence pour les prestations d'acquisition de dictionnaires, de livres et de partitions, en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes constitué avec la Caisse des Ecoles de Levallois.

Le marché arrivera à son terme au 25 octobre 2024.

La Ville propose d'être le coordonnateur du groupement. À ce titre, la Commission d'Appel d'Offres compétente pour l'attribution des marchés sera celle de la Ville. Elle attribuera les marchés et rendra son avis lorsque celui-ci est requis en cas de modifications.

L'exécution des marchés sera prise en charge par chacune des parties pour la part qui la concerne.

Le groupement sera conclu à compter de la notification de la convention par la Ville à la Caisse des Écoles et ce, jusqu'à la date d'expiration des marchés.

La présente délibération a pour objet d'approuver la convention de groupement de commandes et d'autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

Approuvé à l'Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame BOURDET-MATHIS, lève la séance à 19 heures 00